

- **Le DR annonce le GEL du SCHEMA IMMOBILIER !**

Réflexion en cours sur l'organisation compte tenu des évolutions (maisons de service, fusion avec l'Auvergne....) ; le DR ne renonce pas aux regroupements selon les opportunités de locaux...

Pour le SNU, ces « opportunités » ne doivent pas conduire à la création « d'usines » (entre 80 et 100 personnes). Nous sommes opposés aussi au regroupement de zones difficiles sur un même site (accentuation de la déshumanisation des relations de service et en termes de cohésion d'équipes). Pour nous les regroupements ne doivent se faire qu'en concertation avec les élu-es locaux et les associations de chômeur-ses. Nous restons vigilant-es sur ce dossier !

- **NCAC : Arrivée du droit d'option élargi au 1^{er} avril ! 120000 DE concerné-es !**

Les impacts dans le réseau seront considérables, de l'accueil, au traitement de dossier, en passant par l'EID ! Et tout cela dans les jours qui viennent !

Le SNU demande au DR une fermeture rapide des sites pour un temps d'appropriation de l'ensemble des collègues afin de ne pas revivre les situations de l'automne dernier !

→ *Voir notre déclaration en CE de ce jour*

- **Déploiement de la SI 1 2015 : les équipes sont saturées !**

Le SNU alerte la DR sur le rythme toujours plus accéléré des évolutions, leur impact sur les organisations toujours remises en cause, sur l'instabilité du SI. Les équipes de production et de direction n'arrivent plus à absorber les informations ! Ce n'est pas une journée AOSI qui répondra aux besoins des sites.

→ *Voir notre déclaration en CE de ce jour*

- **Offre de service digitale**

Arrivée des « MOOCs », « serious games », « emploistore »... et autres anglicismes ! Le SNU s'inquiète du risque de substitution des services délivrés sur site ou par des prestataires (ateliers) par ces nouveaux outils. Comment gérer les situations d'échec des DE ? Comment intégrer ce travail autonome dans la relation avec le-la conseiller-e ? Quel accompagnement des collègues à la maîtrise de ces outils en permanente évolution (ex : multiplicité des applications arrivant sur l'emploistore) ? Et que faire pour les personnes ne disposant pas de matériel ? Le SNU a proposé que des lieux d'accueil adaptés (poste informatique, conseiller-re en appui) soient envisagés dans les locaux, les bornes PILA ne pouvant être utilisées.

Le SNU sera attentif au maintien d'une équité de traitement des DE et d'accès à cette offre de service

- **Réintégration des collègues des missions locales**

Les conventions sont en cours de négociation. Certaines missions locales n'auront pas les moyens de financer les postes de conseiller-es PE. Ces collègues devront réintégrer le réseau.

Face à ces situations le SNU demande à la DR un plan de formation adapté et la prise en compte des compétences acquises par ces collègues lors de leur mission

Cet accompagnement doit être généralisé à tous-tes les salarié-es amené-es à un retour sur site.

→ *Voir notre déclaration en CE de ce jour*

- **Règlement intérieur de PE**

Le CCE a émis un avis défavorable.

En région les OS sont unanimes pour dénoncer un RI rétrograde, n'imposant que des obligations aux salarié-es sans leur reconnaître aucun droit.

Prochaine réunion le 23 et 24 avril 2015

Vos Elu-es : Annick JAGU - Mireille DELPLACE - Evelyne NIGRA - Julien VEYRET - François BUTTET
Viviane FERNANDEZ - Nathalie REVERDELL - Yvette RIZZI - Olivier BEAL (RS)